

SALAires : UN MAUVAIS MILLÉSIME EN GRÈVE LE 4 FÉVRIER !

janvier 2021

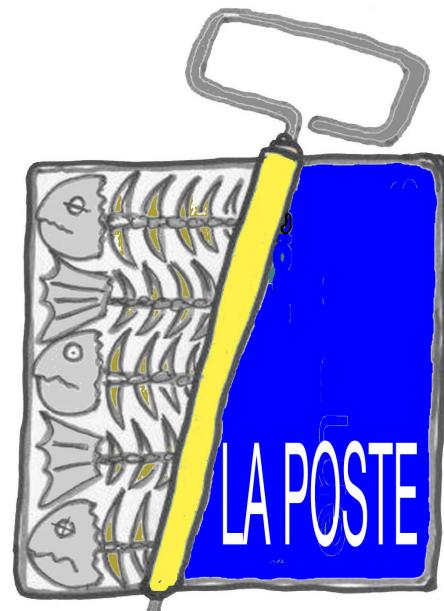
Avec la nouvelle année arrivent les Négociations Annuelles Obligatoires. En 2020, la direction avait fait l'unanimité... contre elle puisqu'aucune organisation syndicale n'avait accepté les miettes proposées ! 2021 ne s'annonce pas meilleure, la direction cherche déjà toutes les excuses possibles pour tenter de justifier qu'il n'y aura toujours rien pour les postier·es. Alors que le Groupe trouve des centaines de millions d'euros à investir aux quatre coins du monde, il doit y avoir de quoi revaloriser les salaires des postier·es qui n'ont pas été ménagés ni par la crise ni par la boîte !

La crise qui justifie tout !

Le Covid sert de prétexte à peu près tout et n'importe quoi. Et quand il s'agit de la rémunération des postier·es, l'excuse est toute trouvée : crise économique, inflation en berne, activités en baisse... donc il n'y aura rien ou pas grand-chose ! S'ajoute désormais le couplet "*on est quand même bien gentil*", la direction ne manquant pas de rappeler que l'ensemble des postier·es ont toujours été payés à 100% depuis le début de l'épidémie, certain·es ont même eu une prime ! Nos chers patrons vont jusqu'à souligner qu'il n'y a jamais eu de chômage partiel même lorsque beaucoup de bureaux étaient fermés et que la distribution n'était assurée que 3 jours par semaine... Il faudrait dire merci ? Ça n'est pas vraiment ce qu'on a prévu, surtout quand on se rappelle dans quelles conditions les postier·es ont été envoyés au boulot.

De l'argent, il y en a...

La direction voudrait planter son décor morose... Si 2020 n'a pas été l'année du siècle, l'arrivée de la CNP dans le Groupe change un peu la donne. On sait que cette arrivée ne profitera pas aux salarié·es qui n'en verront pas la couleur sur la prime d'intéressement. Et désormais on a confirmation que tout cet argent ne servira qu'aux ambitieux projets de conquête de la direction. A Sud on a une vision différente et le projet complètement fou que cet argent serve au pouvoir d'achat des postier·es ! On pourrait commencer par redistribuer les 693 millions d'euros de dividendes auxquels les actionnaires renoncent. Il faut tout de même préciser qu'ils n'y renoncent pas par grandeur d'âme, mais bien sous la pression. En pleine crise économique, ça ferait mauvais genre... Pour Sud, cet argent est le fruit du travail des postier·es, il doit leur revenir !



Priorité aux bas salaires !

En 2020 les salari·es des classes I et II avaient cherché au microscope leur augmentation de salaire... et pour cause la direction avait offert 0,4% d'augmentation seulement ! La même direction avait été nettement plus généreuse avec les Groupes A leur accordant 1,37% en moyenne. En même temps que La Poste ouvre les négociations sur les salaires, le gouvernement lance une concertation sur la rémunération et conditions de travail des salarié·es de la "seconde ligne". La très grande majorité des postier·es remplissent les critères : l'exposition potentielle au risque Covid, via les contacts avec le public par exemple et la présence sur des sites pendant le premier confinement. D'autres critères comme les conditions d'emploi (CDI, CDD, temps partiel subi...), de travail (taux d'accidents, intensité, horaires décalés, flexibilité...) et les perspectives de carrière entrent en compte. Les postier·es doivent donc trouver leur place dans ces discussions... mais La Poste ne l'entend pas de cette oreille !

Pour 2021 la priorité est donc plus que jamais à la revalorisation des plus bas salaires et on ne se contentera toujours pas de quelques miettes !

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Sud
PTT

Union syndicale
Solidaires

Le 13^{ème} mois, ou l'arlésienne postale !

Sud continue année après année à revendiquer l'instauration d'un 13^{ème} mois pour l'ensemble des postier·es. C'est une mesure attendue par les collègues. Mais là encore la direction balaye la demande d'un revers de la main : "les salaires des postier·es sont conformes avec ce qui se pratique ailleurs... et les entreprises qui donnent un 13^{ème} mois s'y retrouvent en payant moins les 12 autres mois" ! Et bien sûr, à écouter nos patrons, La Poste n'aurait pas les moyens de payer. Pour Sud, la réponse n'est toujours pas satisfaisante et on revient à l'éternel problème de répartition des richesses ! Les 693 millions de dividendes auxquels les actionnaires renoncent doivent permettre de verser ce 13^{ème} mois, plutôt que servir à jouer au Monopoly postal.

Du greenwashing à pas cher...

"Être la première entreprise de services de proximité du pays, c'est aussi s'engager à être exemplaire." Voilà l'une des ambitions de La Poste... mais quand il s'agit de passer aux actes ça se complique. L'instauration du forfait mobilité durable (jusqu'à 500€ par an par agent) pour inciter les collègues à se rendre au travail en vélo, à pied, en covoiturage... n'est pas la priorité ! La Poste préfère planter des arbres pour compenser ses émissions carbone. Ne leur parlons même pas de compenser les frais de transport pour tous les collègues !

... et pas mieux pour l'égalité !

En matière d'égalité femmes hommes dans l'entreprise, la direction est toujours prompte à faire de l'affichage... mais encore une fois pour les actes il faudra repasser. Les négociations salariales sont révélatrices. Pour la direction il n'y a aucun problème, les inégalités de salaires sont négligeables et se justifient par le fait qu'il y ait plus d'hommes sur les métiers les mieux rémunérés ! La boîte consent qu'il y a bien quelques cas individuels à traiter... mais selon eux ça n'est pas un vrai problème. Pour Sud ces propos sont inadmissibles, mais démontrent bien que la politique d'égalité pro est plus propagandiste

qu'autre chose ! Des mesures concrètes doivent être prises pour garantir la présence équilibrée des femmes et des hommes dans tous les métiers du groupe, mais aussi sur tous les niveaux de responsabilité.

Et pour les postier·es de l'outre-mer ?

Début mars 2020 les postier·es de la Réunion se mobilisaient pour leurs emplois, conditions de travail, les salaires et la revalorisation de la Prime Ultra-Marine. La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à leur grève, mais les revendications sont toujours là, pour l'ensemble des postier·es d'outre-mer. Ici aussi la direction préfère nier la réalité, allant jusqu'à affirmer que l'inflation est moins forte dans les DOM et n'en fait donc pas une priorité !



Le pouvoir d'achat et les salaires sont des questions centrales pour les postier·es.

Sud PTT revendique :

- 13^{ème} mois de salaire ;
- Aucun salaire à moins de 1700€ net ;
- La garantie d'une augmentation générale pour l'ensemble des salari·es ;
- Des actions concrètes pour l'égalité professionnelle ;
- La revalorisation de la Prime UltraMarine ;

Sud-Solidaires, comme la CGT et la FSU appellent à se mobiliser le 4 février. Pour obtenir de véritables augmentations, c'est le moment d'agir et se mettre en grève !